

COËT'

Info



Bonne année  
2021

Automne / Hiver - 2020 - 2021



## MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice marquant la fin de la Première guerre mondiale.

Contexte sanitaire oblige, seuls, Dominique Tirel, Maire, quelques membres du Conseil Municipal et les 2 porte-drapeaux y assistaient.

Dépôt de gerbes, lecture des messages de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de victimes de Guerre) et du Ministère des Armées, pour rendre hommage aux 18 soldats de Coëtmieux ayant perdu la vie au cours de ce conflit...

« La France, victorieuse, mais affaiblie déplorait 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés, des centaines de milliers de veuves et d'orphelins... ».

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

**Maël HINGANT**, né le 1er septembre 2020, « 12 bis, rue Morvan »

**Nélia PENGUILLY**, née le 30 août 2020, « 1, rue du Frêche »

**Manoë JOUANNY**, né le 09 septembre 2020, « 1 bis, rue de la Fontaine »

**Manaël GALLAIS**, né le 06 octobre 2020, « 20, rue de la Truite »

**Leandro FERNANDES**, né le 25 octobre 2020, « 3, Venelle du Vieux Chemin »

**Valentin FOULON**, né le 06 novembre 2020, « 9, rue du Frêche »

**Malo COCHARD**, né le 10 novembre 2020, « 20, rue du Champ Mégard »

### Décès

**Rémy BEURRIER**, décédé le 25 août 2020, « 9, rue de Bel Air »

**Pascal CABARET**, décédé le 09 novembre 2020, « 20, rue de l'Evron »

### Mariages

**Pierre OSCHÉ & Agnès BARREAU**, mariés le 08 août 2020, « 8, rue Saint-Michel »

**Arnaud PÉTIARD & Rozenn LE DILAVREC**, mariés le 08 août 2020, « 3, Impasse du Marronnier »

**Erwan NARBONNE & Sylvie GOURET**, mariés le 08 août 2020, « 25, rue des Perrières »

## URBANISME

### Construction de 3 logements + 1 local médical

**SCCV Les Rosaies**, « 2, Rue du Champ Mégard »

### Construction de 3 logements

**SCCV Les Rosaies**, « 18, Rue du Champ Mégard »

### Maison individuelle

**Mme Dakota BRIQUET**, « 16, rue des Bois Verts »

**M. Régis BRIAND**, « 26, rue du Champ Mégard »

**Mme Micheline PERCEVAULT**, « 15, rue de la Fontaine »

**M. Sébastien GIBET**, « 20, rue des Bois Verts »

**M. et Mme Séverine et Julien LE LUDUEC**, « Rue de la Fontaine »

### Extension maison individuelle

**M. Henri COPIN**, « 9, rue du Marchix »

**M. Alexandre DAYOT et Mme Mélina RIAILLE**, « 37, rue de l'Etimieux »

**M. Christophe LOLLIEROU**, « 1 Bis, rue du Frêche »

### Carport

**Mme Mathilde HERVÉ et M. Valentin BOUTIER**, « 10, rue des Perrières »

**M. Eric LESNARD**, « 9, rue de l'Ecole »

**M. Gilles MARTIN**, « 10, rue du Verger »

### Construction d'un préau + une terrasse

**M. Gilles ROBERT et Mme Florence MARIETTE**, « 6, rue du Coin »

### Piscine

**M. Emmanuel GAUDIN**, « 17 Bis, rue de la Fontaine »

**M. Gaëtan MARY**, « 10, rue du Rheu »

### Terrasse en bois au-dessus d'un garage

**M. Ionel VLAICU**, « 2, Impasse du Marronnier »

### Travaux d'aménagement + Mise aux normes accessibilité

**SCI des Cordias**, « 15, rue de la Mairie »

**Le Maire, le Conseil Municipal, le Personnel Communal vous souhaitent à tous une bonne année 2021...** Mais compte tenu du contexte sanitaire, et afin de respecter les directives officielles concernant les rassemblements de personnes, le rendez-vous traditionnel de début janvier au cours duquel le Conseil Municipal présente ses vœux aux habitants de Coëtmieux, à la Salle Municipale, n'aura pas lieu.

## COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET INFOS DIVERSES

### Règlement intérieur du Conseil Municipal :

Conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante doit établir son règlement intérieur dans les six mois de son installation. Celui-ci a été adopté à l'unanimité lors de la séance du 9 novembre 2020. Les principales dispositions contenues dans ce règlement : **la fréquence des réunions, l'ordre du jour, les convocations, le droit des élus locaux : accès aux dossiers, droit d'expression...**



### VOIRIE :

en complément des derniers travaux réalisés par l'entreprise Colas (voir dernier coët'info), le troisième tronçon de la **rue de Beau Soleil** et le reprofilage du **virage rue de Belleville**, ont été validés pour un montant de 16 367,52€ TTC.



### EFFACEMENT DES RÉSEAUX :

(éclairage public, réseau électrique, réseau téléphonique) **Rue de la Poterie. Rue de l'Ecole et une partie de la Rue de la Fontaine...** Avant les aménagements de surface.

### Exonération de loyers communaux :

Dans le cadre du reconfinement lié à la pandémie de la COVID19, les locaux commerciaux communaux subissent une deuxième fermeture administrative. À ce titre, un report ou une exonération des loyers est possible. **Le conseil municipal a décidé d'exonérer les loyers du salon de coiffure et du restaurant « Quoi de Mieux », pour la période du 1er novembre au 30 novembre 2020.**

### Subvention exceptionnelle :

En raison du contexte sanitaire actuel, la décision a été prise d'annuler le spectacle de Noël, prévu en ce mois de décembre, spectacle commun aux 2 écoles et offert par la municipalité. Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de **500 € à chacune des 2 associations de parents d'élèves**, l'Amicale Laique et l'APEL, pour **l'achat de jeux collectifs** pour les enfants.

### Renouvellement du contrat de prestations globales « Fourrière Animale » :

Conformément à la loi 99-5 du 6 janvier 1999 (code rural) qui impose aux Mairies d'avoir leur propre service de fourrière ou d'adhérer à une structure réglementaire, il convient de renouveler le contrat de prestations globales « Fourrière Animale » auprès du groupe SACPA. Le centre animalier de rattachement est basé à Plérin. La prestation comprend la **capture**, le **ramassage** et le **transport** des animaux. Le coût est basé sur un forfait annuel calculé en fonction du nombre d'habitants. Il sera de 2547,95 € TTC, en 2021, pour la prestation de fourrière animale en 24h/24h.



### CURAGE DES FOSSÉS :

dans différents secteurs de la commune (**L'Etimieux, Les Quartiers, le Bourg l'Evêque, Rue de Beau Soleil, Belleville ...**).



Comme les années passées, en respectant les règles sanitaires en vigueur, rendez-vous habituel de « rentrée » le jeudi 10 septembre entre enseignants des 2 écoles, agents communaux et élus...

## TRAVAUX AU RESTAURANT SCOLAIRE

### Remplacement de la chaudière eau chaude :

Suite au contrôle annuel, il convient de remplacer la chaudière eau chaude du restaurant scolaire. La commune étant adhérente à L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), celle-ci a été sollicitée pour étudier les devis présentés et donner son avis. La proposition de l'entreprise Derrien (Lamballe Armor) a été retenue pour un montant de 6766,68 € TTC.

### Réfection du carrelage mural de la cuisine et de la buanderie :

Il est nécessaire, **pour des raisons d'hygiène des locaux**, de carreler la cuisine et la buanderie. L'entreprise AGORA (Plédran) est mandatée pour réaliser ces travaux ; coût : 5760,00 € TTC.

## REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES DE LA SALLE MUNICIPALE

l'été dernier, le département des Côtes d'Armor a lancé un appel à projets dans le cadre d'un plan de relance, suite à l'impact de la pandémie de la Covid 19. Un fonds d'investissement exceptionnel pour les communes a été débloqué. Nous avons déposé un dossier pour remplacer l'ensemble des menuiseries extérieures de la salle municipale, **vétustes et équipées de simple vitrage**. Ce projet a également été étudié par l'ALEC. **Notre dossier a reçu un avis favorable et une aide de 80% de l'opération nous a été accordée**. Des entreprises locales ont été contactées et, après analyse des propositions, ces travaux sont confiés à la menuiserie M&T (Coëtmiex). Montant : 47 615,25 € : subvention département ; 39 004,40 € ; restent à charge pour la commune : 8610,85 €.

## DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT AU TERRAIN DE VTT ...



### Rénovation et remplacement des projecteurs au Terrain de football :

Des projecteurs du terrain des sports ont été **vandalisés**. L'entreprise Allez, chargée de l'entretien des installations d'éclairage public sur le territoire de Coëtmiex, a fait procéder à l'étude de rénovation des foyers. Le coût total de l'opération est estimé à 2967,84 € TTC. Déductions faites de la participation du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) et du remboursement de l'assurance, le reste à charge pour la commune est de 541,34 €.



## ACHATS DIVERS

### • Illuminations :

afin de renouveler certaines illuminations en mauvais état, il a été décidé d'acquérir **13 nouveaux motifs**. Après la présentation de plusieurs modèles par différentes sociétés, le choix s'est porté sur la société DECOLUM, pour un montant de 3440,08 € TTC. Une prochaine tranche d'investissement sera inscrite en 2021.

### • Acquisition de matériel informatique à la médiathèque :

**renouvellement d'un poste informatique** à la médiathèque auprès du prestataire de la mairie, la société PROXLAN (Lamballe Armor) ; coût : 1290,50 € TTC



### • Abris de car :

suite à la mise en place d'un circuit de ramassage scolaire **pour desservir le nouveau collège d'Hillion**, et les arrêts existants étant dans le sens contraire de circulation, il est **nécessaire d'implanter de nouveaux abris**. Deux dans l'immédiat (à **la Rue Morvan** et à **la Glanerie**) la réflexion est en cours pour les autres arrêts. La proposition de l'entreprise Alain HERVÉ (Noyal) est validée pour un montant de 4104,00 € TTC.



## DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DANS DIFFÉRENTS ORGANISMES OU COMMISSIONS :

- **ADAC** (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) : **Dominique TIREL**
- **SPLB2A** (Société Publique Locale Baie d'Armor Aménagement) : **Dominique TIREL**
- **CNAS** (Centre National d'Action Sociale) : **Virginie PECHEUR**
- **Conseil de Développement Pays de Saint-Brieuc** : **Dominique TIREL**
- **Correspondant Défense** : **Paul REVEL**
- **Commission d'Appel d'Offres** : la commission d'appel d'offres est constituée par **le maire et par six membres du conseil** :

**Titulaires** : Michel MENIER, Jean-Paul GAUTHIER, Daniel BERTRAND

**Suppléants** : David ROHON, Erwan KERANGUYADER, Sébastien BAUMONT

### Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales :

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts,

Vu la liste de présentation établie par Le Conseil Municipal de Coëtmiex,

Le directeur départemental des finances publiques des Côtes d'Armor a désigné commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal :

**Commissaires titulaires** :

**Ludovic MEHEUX, Muriel PURON, Michel MENIER, Yvette BALAY, Erwan KERANGUYADER, Isabelle MADEC.**

**Commissaires suppléants** :

**Sébastien BAUMONT, Christelle LEPAGE, Yves MICHEL, Jean-Marie LE MOUNIER, Christophe MOY, Laurence HAQUIN.**



15 JANVIER

## PERMANENCE À LA MAIRIE



DE 10H À 12H

**Marie-Christine Cléret**, conseillère départementale, tiendra une permanence à la Mairie de Coëtmiex le vendredi 15 janvier de 10h à 12h.

## TRAVAUX D'ÉLAGAGE, DE TAILLE

Nous vous informons **des obligations de chacun en matière d'élagage, de taille de haie...**

En effet, les arbres, les branches, les haies, les racines...qui avancent sur le domaine public (trottoirs, chemins, routes, voies communales...) doivent être coupés ou taillés à l'aplomb des limites de propriété.

Pourquoi élaguer, tailler...pour faciliter l'entretien des douves, des accotements...pour assurer un maximum de sécurité quand nous empruntons à pied les accotements ou les trottoirs...pour une bonne visibilité lorsque nous circulons en voiture, en cycle...

C'est la saison pour effectuer ces travaux. **Faute d'exécution, l'élagage ou la taille seront, après transmission d'un courrier, réalisés par la commune aux frais des propriétaires.**



### Votre boîte aux lettres doit être visible

Les **6 règles** pour une bonne réception du courrier :

- **Emplacement** : en bordure de voie publique, à l'entrée de votre propriété
- **Accès** : toujours être libre et sans danger. Ainsi, un chien ne doit pas être un obstacle à la remise du courrier.
- **Identification** : pour éviter les erreurs, nom, numéro habitation
- **Ouverture suffisante** : dimension minimum : 22cm de large sur 3cm de haut
- **Taille** : votre boîte doit être suffisamment grande pour pouvoir recevoir une grande enveloppe ou une revue.
- **Hauteur facilement accessible** (située à une hauteur entre 80 cm et 1m50)



# Médiathèque Espace Carouët

Cette rentrée de septembre s'annonçait pleine de belles surprises autour de la culture numérique. Si en octobre, vous avez pu voler grâce à la magie d'un atelier vidéo « Animation fond vert » ou être transportés en féerie par les applis interactives proposées par l'association Elekroni-K, novembre et la COVID ont coupé court à tout un panel d'activités.

Qu'à cela ne tienne, le confinement n'aura pas terrassé nos envies de lecture et de loisirs ! Vous avez pu réserver des livres en ligne ou par téléphone, visionner des documentaires et des films sur les plateformes de La Bibliothèque départementale et participer au Festival Alimenterre à distance. Décembre s'annonçant sous de meilleurs auspices, vous pouvez à nouveau pousser les portes de la médiathèque aux horaires habituels :

...Et vous pouvez toujours cliquer, téléphoner ou m'envoyer un mail. Je vous préparerai une sélection de livres ! L'ensemble des bénévoles et moi-même vous attendons à la médiathèque et vous préparons plein de belles animations pour 2021 !



- mardi de 10h à 12h
- mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
- vendredi de 16h à 18h
- samedi de 10h à 12h

Pour regarder des films en VOD, s'informer, se former et se cultiver en ligne

<http://bca.cotesdarmor.fr/bcanumerique/accueil-bca-numerique.aspx>



Pour réserver vos livres en ligne :

[coetmieux.fr](https://coetmieux.fr) sous *Cadre de vie et loisirs / Médiathèque-Espace Carouët*

ou directement à l'adresse

<https://coetmieux-pom.c3rb.org/> ☎ 02 96 34 68 61

La médiathèque est un lieu convivial, ouvert à tous. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies de livres ou d'animations

Dans le bulletin municipal précédent, nous vous parlions du langage Makaton.

Pour la journée nationale du Makaton le 30 septembre 2020, quelques élus, agents et l'orthophoniste se sont rendus à la médiathèque de Moréac. Cette médiathèque a traduit 40 ouvrages en langage Makaton. La commune de Moréac a proposé une lecture « signée » de l'histoire Boucle d'Or et les 3 ours. Ensuite, chacun a pu échanger sur la mise en place du Makaton tout en feuilletant les livres.

La commune réfléchit sur une mise en place de ce langage à l'espace Carouët et dans les écoles... Depuis le 30 septembre, des pictogrammes sont affichés dans la garderie à l'école de la Glanerie ; et déjà, plusieurs enfants savent « signer » quelques mots comme « bonjour », « merci » et « chocolat ».

... A suivre...

Solange

## MAKATON



Bonnes fêtes de fin d'année



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Malgré le contexte, les élections du Conseil municipal des enfants se sont déroulées les 15 et 16 octobre dernier.

Lilou, Manon, Mélisande, Nohlan et Noah cèdent leur place à Zélie Percevault, Sohan Gilbert, Martin Rouiller et Louison Morvan.

*Bienvenue à eux !*

## ÉCOLES

### Ecole de la Glanerie :

Cette nouvelle année scolaire a débuté dans l'enthousiasme de retrouver un fonctionnement avec tous les élèves après une année passée bien particulière. De beaux projets ont de nouveau été préparés autour de 2 thèmes communs à toutes les classes : « voyage dans le temps » qui n'a pu être achevé l'an dernier, et « activités culturelles ».



Des sorties ont été réalisées dès la première période comme une journée sur l'Archéosite de Brocéliande pour observer les menhirs de Monteneuf du CP au CM2.

Dans le cadre du partenariat avec l'école de musique du Penthièvre, 3 classes ont eu la chance d'assister à la conférence musicale « Soul power » sur les origines de la musique Soul aux Etats-Unis.

Merci à l'Amicale laïque pour le financement de toutes nos sorties.

Enfin, la classe de CM2 participe au projet théâtre en gallo en partenariat avec l'association Qérouzée. Des bénévoles de l'association sont venues dans la classe accompagner les répétitions. La représentation prévue en Novembre à la salle « Quai des rêves » a bien sûr été annulée mais les élèves ont vraiment adhéré à ces séances en gallo.

Bien évidemment, la situation sanitaire du moment a mis entre parenthèses d'autres projets comme le cycle cinéma pour toutes les classes mais nous espérons pouvoir les réaliser plus tard dans l'année.

En attendant, les élèves vivent de bons moments à l'école et profitent pleinement de nouveaux vélos, échasses et autres matériels dont l'achat a été financé par la municipalité en début d'année. Un grand merci !

### Ecole Sainte Jeanne d'Arc :



Septembre 2020 fut une rentrée particulière en raison de la crise sanitaire que vit actuellement notre pays. Mais les élèves comme l'équipe enseignante étaient heureux de se retrouver : les élèves ont fait preuve d'une grande adaptabilité et nous ne pouvons que les en féliciter.

Malgré ces contraintes, toute la communauté s'est déjà lancée dans de nouveaux projets pour cette année 2020-2021.

Ainsi, toujours dans l'esprit du développement durable et en nous appuyant sur la lettre du Pape François, *laudato'si*, nous nous orientons cette année sur la biodiversité, la faune, la flore...

Les maternelles ont déjà vécu deux sorties, l'une en forêt et l'autre en contact direct avec la nature grâce à un partenariat avec le syndicat cap Erquy-Fréhel : ce partenariat va s'étendre sur l'année...

Quant aux CE-CM, en plus des actions menées au sein de l'établissement, il est prévu qu'ils partent 3 jours à la découverte du milieu marin, de notre littoral.

A ces beaux projets pédagogiques, il ne faut pas oublier ceux des associations qui redoublent d'inventivité pour nous permettre de les vivre pleinement !



# La brève du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été entièrement renouvelé en ce début de mandat 2020-2026. Celui-ci est composé de 11 délégués (6 délégués élus et 5 délégués extérieurs au Conseil Municipal) qui ont à cœur d'œuvrer au profit de l'ensemble de la population (enfants, jeunes, familles, seniors...).

## Délégués élus :

**Virginie PÉCHEUR** : Adjointe en charge de l'animation du CCAS,

**Dominique TIREL** : Maire et Président du CCAS

**Nadine FLAGEUL** : Conseillère Municipale

**Géraldine GÉRARD** : Conseillère Municipale

**Judith HOUDMON** : Conseillère Municipale

**Lydie LE GLATIN** : Conseillère Municipale

## Délégués extérieurs au Conseil Municipal :

Ces 5 personnes sont nommées par le Maire et choisies en fonction de leur activité professionnelle ou de leur engagement associatif :

**Gilles DARCEL,**

**Elodie GILBERT,**

**Jean GUÉRIN,**

**Marlène SIMON,**

**Christelle TOUSSAINT.**

## ANNULATION DU TRADITIONNEL REPAS DU CCAS :

Dans ce contexte pandémique COVID-19 et au vu des contraintes sanitaires qui en découlent, la décision a été prise d'annuler le repas du CCAS qui se déroule généralement en octobre.

En contrepartie, un **colis de Noël** sera **offert par le CCAS** à toutes les **personnes âgées de 80 ans et plus** (distribution prévue le samedi 19 décembre).

Les Coëtmieusiennes et Coëtmieusiens de la tranche d'âge 70-79 ans ne seront pas oubliés : nous réfléchissons à ce qui peut leur être proposé...

En tout état de cause, nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous pour l'édition 2021... année qui, souhaitons-le, sera plus festive.

## APPEL À PROJET « CULTURES COMMUNES EN CÔTES D'ARMOR » :



Après avoir répondu à l'appel à projets « Cultures communes en Côtes d'Armor » et avoir été sélectionnée par le Conseil Départemental, la Commune de Coëtmieux a proposé cet été à ses Aînés des temps d'évasion au son des notes de l'accordéon diatonique.

La dernière phase du projet a eu lieu le vendredi 18 septembre : 8 de nos aînés se sont réunis sous le regard bienveillant de nos Bénévoles (dans le respect des gestes barrières bien entendu !) pour un temps « d'accordéon chantant » animé par **Françoise Balay** (Graines de Liens 22).

Merci à Françoise pour son énergie et au Conseil Départemental 22 pour son soutien !

## TEMPS PART'AGÉ :

Toujours dans l'attente d'un positionnement de Lamballe Terre & Mer quant au financement des animations Temps Part'Agé, nous avons dû suspendre les animations temporairement.

**Soyez rassurés, nous mettons tout en œuvre pour les reprendre au plus vite !**



## APPEL À PROJET

**Vous avez entre 13 et 22 ans ?**

**Vous avez envie de faire bouger les choses autour de vous ? De participer à l'animation de votre commune ?**

Alors participez à l'Appel à Projets Jeunes de la MSA ! Présentez un projet et remportez une bourse pour le réaliser !

Pour plus d'informations et obtenir le dossier du concours, contactez la mairie au 02 96 34 62 20 (Virginie Pecheur, adjointe Cohésion sociale et Intergénérationnelle).

## EQUIPE MOBILE ADOLESCENTS :



### EQUIPE MOBILE ADOLESCENTS

#### • Pour qui ?

- Les jeunes de 10 à 18 ans en souffrance psychique ;
- Leur famille, leur entourage ;
- Les professionnels (scolaires, sociaux, médicaux, de justice).

#### • Missions de l'Equipe Mobile Adolescents :

- Proposer une rencontre pour **échanger** sur la situation ;
- Mettre en place des **objectifs d'intervention** à court terme ;
- Répondre aux **besoins** d'ordre sanitaires, sociaux, éducatifs et scolaires ;
- Organiser un **relais** selon les besoins.

#### • Où ?

Au domicile, à l'école, à l'extérieur, en structure, à l'hôpital, ou ailleurs si besoin...

*Interventions gratuites et confidentielles*

**Coordonnées (du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00) :**

07 57 48 03 21 07 57 48 03 25 [ema-stbrieuc@hopital-sjd-lehon.asso.fr](mailto:ema-stbrieuc@hopital-sjd-lehon.asso.fr)

# Vie Associative

## CLUB DES TROIS RIVES

Vu la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons pas organiser notre assemblée générale – prévue le 5 janvier – comme les années passées, ni le repas... Cependant il est proposé de **remettre les cartes d'adhérents et le calendrier des activités à venir** (qui sera adapté en fonction de l'évolution de la crise...) **Le mardi 5 janvier à la Salle des Fêtes, de 10h à 12h...** Avec le masque... Merci de votre compréhension... Et vivement la reprise de nos rendez-vous habituels : boules, cartes, jeux divers... Bonne année 2021

Jean



5 JANVIER



DE 10H À 12H



SALLE DES FÊTES

## COËT' SPORTS



La saison 2020-2021 qui avait pu démarrer avec les mesures sanitaires requises a de nouveau été interrompue ; espérons que cela ne dure pas, car il est évident que la pratique régulière d'activités et, de plus, au grand air, est indispensable pour la santé physique et mentale.

Nous souhaitons donc repartir le plus rapidement possible en appliquant des règles sanitaires exigées, pour les trois activités, à savoir : le **Mardi matin, la marche dynamique**, rendez-vous, 9 heures, Place de la Mairie ; le **rando le jeudi après-midi**, rassemblement à 13 heures 30, Place de la Mairie et le **gymnastique d'entretien, le mercredi après-midi** de 15h30 à 16h30, dans la salle municipale, animée par la section sports de Lamballe Terre et Mer.

### MARCHE DYNAMIQUE



MARDI MATIN



9H



PLACE DE LA MAIRIE

### GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN



MERCREDI APRÈS-MIDI



15H30 - 16H30



SALLE MUNICIPALE

### RANDO



JEUDI APRÈS-MIDI



13H30



PLACE DE LA MAIRIE

## CONTACTS

Mme Mireille Lestoux

☎ 06 82 18 43 45

Mme et M. Gérard Thomas

☎ 06 07 40 23 08

Mme Yvette Balay

☎ 07 85 69 07 41



INFOS GÉNÉRALES LAMBALLE TERRE & MER



### • Le CIAS recrute des aides à domiciles :

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lamballe Terre & Mer recherche des aides à domicile.

Leur mission : intervenir au domicile de personnes âgées et/ou handicapées en les accompagnant dans les gestes de la vie quotidienne.

Aide au lever et au coucher, aide à la toilette ou aux courses, repas, entretien du logement...

Vous êtes mobiles et disponibles, n'hésitez pas à adresser votre candidature auprès du CIAS.

Les plus : CDD selon vos disponibilités, secteur de travail déterminé en fonction de votre domicile, planification des interventions via smartphone fourni, frais kilométriques et temps de trajet entre deux interventions pris en charge.

Tous les détails sur [lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)

(rubrique L'institution / Recrutement)

Candidature à adresser à :



Monsieur Le Président  
CIAS de Lamballe Terre & Mer  
Ressources Humaines  
41 rue Saint-Martin – BP 90456  
22404 Lamballe-Armor Cedex

### • Activités enfance jeunesse - Été 2021 - recrutement du personnel :

La direction enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer, recherche pour ses activités de l'été 2021 des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires, surveillants de baignade...) et des directeurs (BAFD ou équivalent).

Les candidatures et CV sont à adresser, dès maintenant et au plus tard pour le **vendredi 12 février** à l'attention de :

M. Le Président de Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint Martin, 22400 LAMBALLE-ARMOR.

Ou par courriel à :



[enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh)



02-96-50-59-54

### • Recensement citoyen

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Venir à la Mairie avec le livret de famille.

### • Déchets ménagers :

Tous les emballages en plastique, en métal, les papiers et les cartonnettes doivent impérativement être déposés en vrac dans votre bac ou sac jaune.

Certaines personnes pensent bien faire en mettant ces emballages dans des sacs poubelles opaques.

Or, ces sacs noirs ne sont jamais ouverts au centre de tri et les emballages qu'ils contiennent ne seront pas recyclés.

Dans la même catégorie, les grands sacs de protection de bac ne doivent pas être utilisés, car ils peuvent se coincer dans la benne du camion de collecte ou dans les mécanismes du centre de tri.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner un refus de collecte du bac ou sac jaune.





## Nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux

**Nos commerces locaux trouvent des solutions encourageons-les!**

Toujours dans le respect des gestes barrières

#TOUSSOLIDAIRES



Derrière cette campagne de Lamballe Terre & Mer agglomération, c'est un mouvement de solidarité qui est lancé sur les 38 communes du territoire, pour encourager le "consommer local", en concertation avec les associations de commerçants.

Réactifs et imaginatifs, nos commerçants s'organisent : commandes en ligne ou par téléphone, livraisons, ventes à emporter; le maximum est fait pour répondre aux besoins des habitants et ce dans le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous.

Parmi ses actions, Lamballe Terre & Mer agglomération se veut facilitatrice et accompagne les commerces qui le souhaitent, en relayant les services mis en place sur son site : [www.lamballe-terre-mer.bzh/toussolidaires](http://www.lamballe-terre-mer.bzh/toussolidaires)

**Tous solidaires, continuons à nous protéger et consommons local !**



Les habitants de Coëtmieux ont le sens du beau ! Le concours photos « Coëtmieux confiné » proposé sur notre page Facebook a suscité un grand intérêt auprès des habitants. Au nombre de « Like », c'est **Thierry Lair** qui l'a remporté pour un superbe cliché : « Eruption nuageuse sur l'étang des Pont-Neufs ». Félicitations ! Et bravo à tous les participants.



Comme les années passées, Coëtmieux avait fière allure cet été... Félicitations à nos agents communaux...



Insolite à Coëtmieux... Plusieurs biches-photographiées derrière l'entreprise « Bonjour Caravaning »-ont pris leurs « quartiers d'automne » dans le secteur de l'Etimieux et des Landes...

### Jeannot le Gallo ée c.o.n ?



Par JG